

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 27

Artikel: Armorial des Communes vaudoises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Jean l'amant ressorti s'enfoncé dans le noir.
Seul parmi la neige et les membres déjà raidés,
Ses dernières pensées s'envolent vers l'aimée
A travers les menées et la bise affolée
Qui sanglote essoufflée.*

A. P.

Histoire authentique. La scène se passa à Fontaine-aux-Allemands, écart du Lieu, il y a un peu plus d'un siècle.

LE REMÈDE PIS QUE LE MAL

(A lire par ceux qui ne connaissent pas le patois de Marc à Louis).

DANS un certain pays barbare, et non policé en mœurs, y avait aucun mari et à chef mal timbré, ce que nous voyons mie parmi nous Parisiens, dont grande partie ou tous sont merveilleusement raisonnants et raisonnables. Oncques ne vit-on arriver à Paris, grabuge ni maléfices entre maris et femmes. Or, en ce pays-là, tout différait du nôtre y avait un mari si pervers d'entendement, qu'ayant acquis en mariage une femme muette, s'en ennuya, et voulant soi guérir de cet ennui, et elle de sa muetterie, le bon et inconsideré mari voulut qu'elle parlât, et pour ce, eut recours en l'art des médecins et des chirurgiens, qui pour la démuettir, lui incisèrent et bistouri sèrent un enciliglote adhérent au filet. Bref, elle recouvra la santé de langue, et icelle voulant récupérer le temps perdu et l'oisiveté passée, elle parla tant, et tant, et tant que c'était bénédiction. Si ne laissa pourtant le mari bourru de se lasser de si fatigante parlerie. Il recourut au médecin, le priant, le conjurant qu'autant il avait mis de science en œuvre pour faire caqueter sa femme muette, autant il en employa pour la faire taire. Alors le médecin confessant que limité était le savoir médicinal, lui dit : qu'il avait bien le pouvoir de faire parler une femme ; mais que faudrait art bien plus puissant pour la faire taire. — Nonobstant, le mari supplia, pressa, insista, persista, si que le savantissime découvrit un coin des registres de son cerveau, remède unique et spécifique contre icelui interminable parlement de femme, et de ce remède s'est surdit de mari. Ouida, fort bien, dit le mari ; mais de ces deux maux voyons quel sera le pire, ou entendre la femme parler, ou ne rien entendre du tout. Le cas est suspensif, et pendant que le mari est là dessus en suspens, était médecin d'opérer, médecin de médicamenter par provision sauf à consulter par après. Bref, par certain charme de sortilège, le pauvre mari se trouva sourd, avant qu'il eut fini de libérer, s'il consentait à surdité. Le voilà donc, et il s'y tint faute de mieux, et c'est comme il faudrait agir en opération de médecine. — Qu'arriva-t-il ? Ecoutez et vous le saurez. Le médecin à la fin de la besogne, demandait force argent, ce à quoi ce mari ne peut entendre, car il est sourd, comme voyer ; le médecin pourtant par beaux signes et gestes significatifs, argent demandait et redemandait jusqu'à s'irriter et colérique. Mais en pareil cas, gestes ne sont entendus, à pein entend-on paroles bien articulées ou écritures attestées et réitérées par sergens intelligibles.

Le médecin donc se vit contraint de rendre l'ouïe au sourd, afin qu'il entendit à paiement, et le mari de rire, entendant qu'il entendait, puis de pleurer par prévoyance de ce qu'il entendait pas le tonnerre dès qu'il entendait parler sa femme.

Or, de tout ceci, résulte conclusion moralement morale qui dit : qu'en cas de maladies et de femmes épousées, le mieux est de se tenir comme on est, de peur de pis.

S. H.

Logique. — Elle et lui, courant, soufflant, rouges comme des écrevisses, arrivent à la gare. A ce moment précis, un sifflement déchire l'air, et le train, le leur, s'ébranle résolument.

Ils s'arrêtent abêtis devant ce spectacle.

— C'est ta faute, dit-il. Si tu n'avais pas perdu tant de temps à ta toilette, nous n'aurions pas manqué ce train.

Mais avec cette logique particulière au sexe faible, elle répond :

— Non, c'est de la tienne. Si tu ne m'avais pas bousculée comme tu l'as fait, nous n'aurions pas à attendre aussi longtemps le suivant.

LES VAUDOIS A MORAT

LES lignes que voici sont extraites d'une des spirituelles « Lettres vaudoises », de M. Henri Laeser.

« Comment ne pas parler dans cette chronique, de la participation du canton aux fêtes de Morat ? De ces milliers de Vaudois qui, riant au nez d'un ou deux « Taberluques », fendeurs de cheveux et bourreurs de crâne sont allés là-bas célébrer le grand anniversaire. De ces beaux contingents fournis par la Broye et le Pays-d'Enhaut : des guerriers alertes, imposants, vêtus et équipés par les soins du service cantonal des arsenaux, s'il vous plaît ! On nous disait le plaisir des ouvriers militaires à tailler dans des pièces d'étoffes rutilantes ; cela les changeait du gris réséda sous lequel la tactique des armées modernes s'est vue obligée de dissimuler nos troupes.

« Les armes et les casques ont aussi été forgés par nos ouvriers cantonaux. Le major Chevalier, directeur des arsenaux, ne nous en voudra pas si nous disons ses peines pour que le canton fasse belle figure à côté des contingents venus des cités et pays alémaniques. Il y est parvenu, tous les patriotes l'en remercient.

« Que de bons Suisses, l'autre jour, à Morat, auront répété ce passage si connu de Gottfried Keller, dans son *Fanion des sept braves* :

« Les jours de fête comme celui-ci, quand le peuple se rassemble sous le bleu firmament, la foi des Confédérés remonte à la surface ; ils se représentent que le bon Dieu aussi a déployé là-haut le drapeau suisse, et qu'il a fait exprès ce temps magnifique. A l'heure du danger comme au jour de réjouissance, ils se prennent soudain à aimer les mots qui sont en tête de notre Constitution fédérale : « Au nom de Dieu tout puissant ! » et ils ont dans l'âme une si douce tolérance, qu'ils ne s'enquerraient pas s'ils s'agit du Dieu des catholiques ou du Dieu des protestants...

« Que d'espèces de gens remplissent cet étroit espace, tous différents de métiers, de mœurs, de coutumes, de dialectes et d'accents ! Et tout est bon et beau et cher au cœur ; car c'est la patrie.

« Respecte le pays d'autrui : mais aime ta patrie. « Qu'elle est belle et riche ! Plus on admire la solidité de sa structure et la splendeur de ses ornements. C'est une œuvre de prix.

« Il est heureux que tous les Suisses ne soient pas de la même espèce, qu'il y ait des Zurichois et des Bernois, des gens d'Unterwald et de Neuchâtel, des Grisons et des Bâlois, et même deux espèces de Bâlois : qu'il y ait une histoire de l'Appenzell et une histoire de Genève. Cette variété dans l'unité — Dieu veuille nous la conserver ! — c'est la vraie école de l'amitié, et, quand l'unité politique s'épanouit dans l'union de tous, alors un peuple a atteint ce qu'il y a de plus haut. »

Armorial des Communes vaudoises, par Th. Cornaz et F. Th. Dubois. Livraisons 11 et 12. (Editions Spés, Lausanne).

Ces deux nouveaux fascicules contiennent 32 armoiries « hautes en couleurs et bellement dessinées ». Parmi les plus anciennes, mentionnons celles de Moudon, qui apparaissent dès le XVI^e siècle et réunissent, selon la tradition, les couleurs du Comte Rouge et du Comte Vert. Puis, voici les armes des Planches et de Veytaux, remontant au XVII^e siècle, et celles de Prangins, Baulmes, Chardonne et Chevroux, au XVIII^e. Plusieurs communes, telles Syens, Treytorrens, Bioley-Magnoux, Reverolle, Dénézy, Ropraz, Bougy-Villars, Orzens, Vullierens et Sullens, ont relevé, avec ou sans brisure, les armes de leurs anciens seigneurs. Berolle et Essertines s'inspirent d'anciennes marques à bois. D'autres, enfin, ont adopté des armes parlantes, ainsi Pomy, Forel, Chanéaz, Chesalles. — Que de beaux modèles à peindre, à graver et à sculpter, sur toutes matières et de toutes façons, représentent ces pittoresques blasons communaux, que l'on peut se procurer depuis peu, également, en cartes postales.

VIEUX PAPIERS

Discours d'Abbaye.

LA Société de Tir « Aux Armes de Guerre » de Vuitebœuf et Peney, qui a célébré l'année dernière le cinquantième anniversaire de sa fondation, n'est pas la seule association de ce genre que cette commune ait possédée. Au XVII^e siècle et peut-être plus anciennement, il existait déjà une *Abbaye* dont les archives, déposées dans celles de la commune, sont des plus intéressantes à consulter. Nous en avons extrait un curieux discours en vers, prononcé à

la fête de 1646, que nos lecteurs pourront relire dans le *Journal d'Yverdon*, numéro du 8 juillet 1922.

Celui que nous publions ci-après provient du même fonds et n'est pas moins amusant à lire. Il date de la même année que le précédent, mais semble n'être qu'un projet d'allocation. Dans ce cas cette pièce de vers serait inédite. Quelle est sa valeur au point de vue littéraire ? Nous laissons à un spécialiste le soin de juger. En voici la transcription littérale :

*A l'honneur et louange de Dieu et de l'Abbaye
des Mousquetaires de Vuitebœuf.
Et d'un Abé très sage, Seigneur Jacques Bourgeois*

Salut à revérènds, au nom de Jésus Christ
Qui paroissés ce jour es esloges d'honneur,
Servants Leurs Excellences de Dieu, grâce, faveur ;
Le Roy, l'abé, ses moynes des premiers du pays.

Soldats de Vuitebœuf en immortel renom
Esclairant en valeur comme soleil flambeau
En belle ordonnance, estans sous le drapeau
De ceste grand milice d'un Illustre Canton.

Au cliquetis des armes, au son du tambour,
Dedans ce moys de Juing, cavaliers et soldats
Crient : « Vivent le Roy », d'un courage de Mars
En se resjouissant, accomplient à ce jour.

Dextrement arrangé, en chef, Monsieur l'abei,
La crosse à la main, en réverant le Roy
Couronne ce jourd'huy, sous authentique loix,
Le sceptre à la main, le Roy de l'an passé.

Représentant tousjours dessous ceste grandeur
Les affaires d'Estat, ceste grand royauté
En couronnant ce jour le Roy, Sa Majesté
De l'an quarante six, de ce pays la fleur.

Ouy, ceste fleur qui ce los environne,
Le septre de ce Roy, à la paix, à la guerre,
Se fera redouter, fera trembler la terre,
Le Roy, de tous ces moyens, qui porta la couronne ;

Estant accompagné de très vallants guerriers.
Et d'un Abé très sage, Seigneur Jacques Bourgeois,
Qu'en valeur et vertu imite les Gregois,
Marchant leurs Majestés en chef, tous les premiers.

En après, vous voyés la Noble Abaye,
Dextrement arrangée, serre fille (sic) de marche,
A droite, à gauche, faisant la contremarche,
Criants : « Vive le Roy, que ce grand Dieu bénie ! »

Cest escho retentit jusques à la montagne
Du bourg de Saincte Croix et de Bullet village.
On entend ce grand los jusques au rivage
Du Noble Yverdon, de toute la compagnie.

Voire les Orbannois, Vuitebœuf loueront
En ses effaits (sic) de Mars en grande renommée
Cavalliers et soldats, de toutes ces contrées
Que les muses à jamais ce grand los chanteront.

Sur le mont de Parnasse, le rossignol du bois
Par un son agréable, le long de la rivière
Colaudara tousjours la milice guerrière,
Soldats de Vuitebœuf, criants : « Vive le Roy ».

Vive le connectable et vive à tousjours
Ceste grand'Majesté de palme et de lys
Les royales quatre pairs sous un seul Jesus Christ
iVvent leurs Majestés, les princes et la Cour !

Que Dieu face fleurir jusques à l'autre année
Qu'est l'an quarante sept, voire et à tousiours
Revenir tous les ans, vivant en son amour
Soldats de Vuitebœuf en grande renommée.

En faisant l'exercice, premier, second sergent
Adressent leurs soldats, d'une très bonne Grâce
La pique en trois temps, et face contre face
Et audessous, des chefs sages et diligents.

Un Bourgeois, un David et jusques au drapeau,
En toute occasion sur la terre, sur l'onde,
Es effaits de la guerre, nul soldats les seconde
Estans dessous le Roy dans Vuitebœuf, flambeau.

Que Dieu veuille garder en son honneur et gloire
Le Roy et tous les chefs et sans nul excepter
Soldats et cavaliers que je veux exalter
En l'esclair de ma muse d'éternelle mémoire.

Priants ceste foule humblement de bon cœur
Voire tous revenir en entrain et en ce lieu
En honneur et santé à la crainte de Dieu.
Demeurant à très tous, très humble serviteur.

Signé : *Hypolite F. Aubert*, poette suisse.
Pour copie conforme :

F. Raoul Campiche, archiviste.